



ANNEXE N°1 AU REGLEMENT DE SERVICE du SPANC

REDEVANCES APPLICABLES AUX MISSIONS DU SPANC

AU 01 JANVIER 2019

REDEVANCES	MONTANTS EN EURO
Contrôle de conception	100
Contrôle de bonne exécution	150
Contrôle de bon fonctionnement	100
Contrôle diagnostic	100
Contrôle des ventes d'immeubles	150
Contrôle des rejets	300
Contrôle de bon fonctionnement dans l'Aire d'Alimentation des Captages	100
Relance à terme d'échéance	150
Relance vente	150
Relance contrôle diagnostic ou de bon fonctionnement	150